

DECISION DE NOMINATION

Paris, le 28 février 2022

Décision n°2022-040

Le Directeur Général,


Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 717-1 et D. 717-1 ;

Vu le décret en date du 14 février 2022 portant nomination de Monsieur Laurent CHAMPANEY, en qualité de Directeur Général de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, publié au Journal Officiel de la République Française du 16 février 2022 ;

Vu le décret n° 2012-1223 du 2 novembre 2012 modifié relatif à l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers ;

Décide :

Article 1 : A compter du 28 février 2022, Monsieur Xavier CHATEAU est nommé Directeur Délégué Groupe avec missions de coordination des filiales, des relations extérieures et entreprises de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers et du Fonds de l'Industrie du Futur. Il est placé sous l'autorité du Directeur Général.



Laurent CHAMPANEY,
Directeur Général